

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 120887 du 15 décembre 2010 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : IOCJ1031660S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 115877 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029450S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2011 :

Millet Thierry	Nigend : 118 935	Numéro de livret de solde : 5 220 784
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2011 :

Loyez Philippe	Nigend : 132 577	Numéro de livret de solde : 5 294 661
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2011 :

Perchec Erwan	Nigend : 157 462	Numéro de livret de solde : 8 014 384
Caizergues Bernard	Nigend : 117 651	Numéro de livret de solde : 5 241 810

Fait le 15 décembre 2010.

*Le général de division,
commandant les écoles de la gendarmerie nationale,
C. MÉTAIS*